EPOCH TIMES

THE NEW TIMES

14-20 AVRIL 2014 · ÉDITION FRANÇAISE N° 271 · WWW.EPOCHTIMES.FR

ÉDITORIAL

Par Aurélien Girard

Une valse à trois temps…

… Une valse à trois temps, qui s'offre encore le temps de s'offrir des détours du côté des discours. C'était encore très dansant, la valse de la semaine passée, rythmée entre le temps du nouveau Premier ministre Manuel Valls, celui de sa majorité, et celui d'une extrême-gauche rassemblée à Paris samedi 12 avril pour une manifestation « *contre l'austérité* ».

Premier temps de la valse, le 5 avril. Une centaine de députés socialistes laissent planer le doute sur le vote de confiance et se fendent d'un texte public appelant à un nouveau « *contrat de majorité* » revenant en arrière sur le pacte de responsabilité, refusant, aussi, les réductions de dépense publique et proposant de taxer davantage le privé pour financer des emplois aidés. « *À gauche toute* », la défaite socialiste aux élections municipales n'étant que la conséquence d'une politique insuffisamment socialiste plutôt que celle d'une politique insuffisamment efficace.

Second temps, le 8 avril. Manuel Valls fait son grand oral devant l'Assemblée. Combatif, présidentiel, le nouveau Premier ministre parle de baisse de la fiscalité pour les entreprises, d'allégement du coût du travail, de simplification administrative. La vigueur est là, il est leader, porteur, visionnaire – ou en tout cas semble l'être. L'opposition ne peut que balbutier son attente d'actes et pointer les calendriers trop longs. La majorité divisée marmonne et hésite, car l'opinion publique répond au discours : alors que François Hollande bat un nouveau record de plongée en eaux profondes à seulement 18 % d'opinions favorables, M. Valls perce le plafond avec 58 % ; dans le même temps pourtant, près de deux tiers des Français le jugent incapable de faire baisser le chômage. Le Premier ministre, formé à la communication dans ses premiers postes rue de Solférino, puis à Matignon et jusque dans la campagne présidentielle 2012, a rendu cet art central dans son ascension. Sans reconnaître qu'il s'inspire d'un ancien hyper-président, il en partage la stratégie de phrases courtes et de force affichée, sachant que l'opinion impatiente n'attend que l'apparence d'une énergie de changement.

Troisième temps, le 12 avril. Le Front de gauche rassemble des dizaines de milliers de personnes à Paris pour « *envoyer vallser l'austérité* » – comme quoi nous aimons tous les jeux de mots faciles. Pour Jean-Luc Mélenchon et son écharpe rouge « *c'est un front du peuple qui se constitue* », phrase qu'on aurait aussi bien entendue dans la bouche de Marine Le Pen – comme quoi d'un extrême à l'autre le populisme n'a pas de camp. Dans le cortège défilant sous les banderoles « *Hollande ça suffit* », des militants socialistes et jusqu'à certains membres du bureau national, des écologistes… la majorité au pouvoir contre le pouvoir.

« *… Et Paris qui bat la mesure, Paris qui mesure notre émoi ; et Paris qui bat la mesure, me murmure, murmure tout bas* » : dans cette valse à trois temps, c'est véritablement troublant, c'est véritablement gênant de voir ce nouveau tour de chant. Alors que la France vit comme une famille surendettée qui voudrait s'acheter une nouvelle voiture, nous prenons le temps de patienter vingt ans, « *trois cent trente-trois fois l´temps pour bâtir un roman* » … et laisserons la prochaine génération payer nos atermoiements.

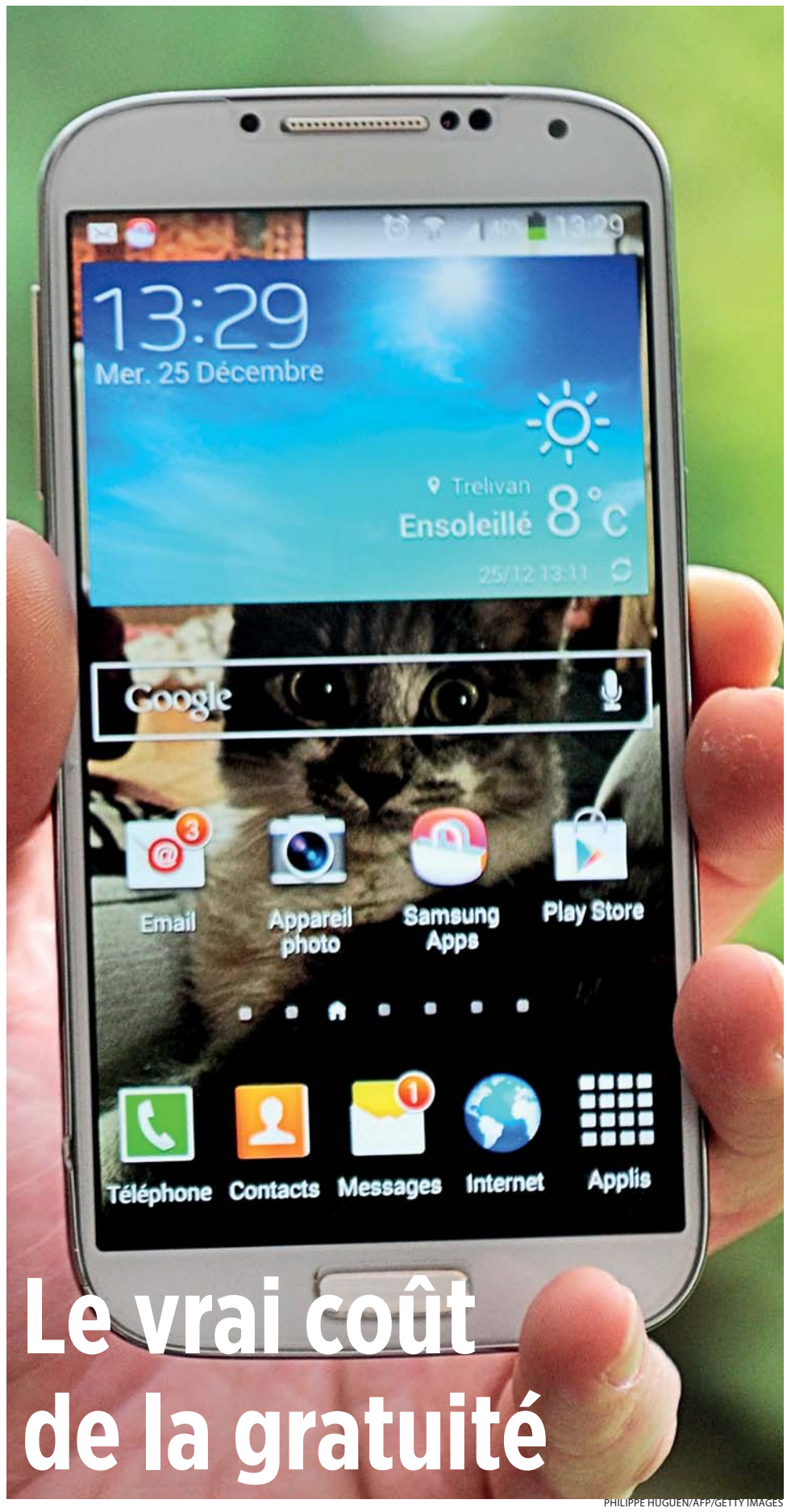

Le vrai coût de la gratuité

PHILIPPE HUGUEN/AFP/GETTY IMAGES

P. 3 - FRANCE

Changer de modèle économique

Par Charles Callewaert

Dans son discours de politique générale de mardi dernier, le nouveau Premier ministre a annoncé une nouvelle orientation pour « *redonner de la force à notre économie* » et défini les trois chantiers prioritaires : diminuer les charges pour les entreprises, réduire les dépenses publiques et simplifier le mille-feuille territorial.

Manuel Valls a confirmé l'objectif de réduction de 30 milliards d'euros du coût du travail d'ici à 2016. Aux 20 milliards déjà accordés en 2015 au titre du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Entreprises), il ajoute 10 milliards de réduction par diverses baisses de cotisations sociales et fiscales, notamment : 1,8 point de baisse des cotisations familiales pour les salaires jusqu'à 3,5 fois le Smic, baisse de 3 points de celles des travailleurs indépendants, baisse de l'impôt sur les sociétés à 28 % d'ici à 2020, suppression de la C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés).

P. 2 - FRANCE

MINI Cooper

P. 9 - AUTO

Amiens, ville verte

P. 8 - VOYAGE

De Watteau à Fragonard

P. 7 - ART ET CULTURE

Six astuces pour une eau potable plus saine

P. 11 - SANTÉ

CHINE

162 634 577

citoyens ont quitté le Parti communiste chinois et ses organismes affiliés.

P. 6 - INTERNATIONAL

CONTACTEZ-NOUS

Courrier des lecteurs
courrierdeslecteurs@epochtimes.fr

Téléphone 01 45 86 41 95

Changer de modèle économique

Suite de la première page

Parallèlement, le Premier ministre a confirmé l'objectif de réduire la dépense publique de 50 milliards d'euros entre 2015 et 2017, en promettant un effort partagé par tous : « *L'État et ses agences en prendront la plus grande part, 19 milliards d'euros* », l'assurance maladie sera également mise à contribution pour 10 milliards, et les collectivités locales pour 10 milliards également. Restent 11 milliards pour lesquels il n'a donné aucune précision, si ce n'est qu'il viendront « *d'une plus grande justice, d'une mise en cohérence et d'une meilleure lisibilité de notre système de prestations* ».

ERIC FEFERBERG/AFP/GETTY IMAGES

Le nouveau Premier ministre Manuel Valls dit vouloir « redonner de la force à notre économie ».

Suppression de la clause de compétence générale puis vaste réforme territoriale

Le sujet qui a suscité le plus de protestations dans l'hémicycle, en particulier eu sein de la majorité, a été l'annonce d'une vaste réforme territoriale, avec la réduction d'ici à 2017 de la moitié du nombre de régions qui passeraient de 26 à 13, une nouvelle carte intercommunale d'ici à 2018, et la suppression des conseils départementaux d'ici à 2021.

Pour y parvenir, le nouveau chef du gouvernement a proposé de supprimer « *la clause de compétence générale* » des collectivités territoriales. Cette clause est la clé de voûte de la réforme territoriale, car elle est la cause première des nombreux doublons de l'administration française, de la pléthore de fonctionnaires et elle entrave la maîtrise de la dépense publique. Mais c'est aussi la plus difficile à faire accepter aux députés, sénateurs et élus en tous genres qui en sont les premiers bénéficiaires.

Réduire massivement les dépenses publiques pour pouvoir soutenir l'innovation

Manuel Valls est meilleur expert en communication qu'en économie, mais il a certainement repris à son compte certaines idées exposées par Elie Cohen, Philippe Aghion et Gilbert Cette dans leur dernier ouvrage *Changer de modèle : de nouvelles idées pour une nouvelle croissance*.

> Objectif n°1 : réduction de 30 milliards du coût du travail.

Selon les auteurs, il faut tout d'abord en finir avec « *cette doxa keynésienne* » de relance de la croissance par la dépense publique, qui était justifiée dans les années 60 mais « *n'est plus adaptée dans un contexte mondialisé* ». En effet, en économie ouverte, si l'État creuse son déficit pour relancer la croissance, une large part de ces dépenses se transformera en importations massives – qui ne profiteront ni aux PME ni à l'emploi –, puis en endettement lors des périodes de crise.

La maîtrise de la dépense publique est quant à elle nécessaire car elle donne à l'État des libertés pour investir dans les secteurs clés vecteurs de croissance. En parallèle, elle limite la pression fiscale sur les entrepreneurs privés et les encourage à investir. Or, la France est non seulement le pays d'Europe dont les dépenses publiques rapportées au PIB sont les plus importantes, mais aussi celui où l'effort pour les maîtriser a été le plus faible depuis quarante ans. Pour y parvenir, il faut copier nos voisins du nord de l'Europe, par exemple informatiser les services publics, simplifier leur fonctionnement et s'attaquer au « *mille-feuille territorial* ». Mais, comme le rappellent les auteurs, « *raboter ne suffit plus. L'État français doit élaguer pour se donner de l'air et jouer son rôle de soutien à l'innovation* ».

> Objectif n° 2 : réduction de 50 milliards de la dépense publique.

Repenser le système fiscal, alléger l'impôt sur les sociétés et augmenter la TVA

La troisième thèse concerne la structure du système fiscal. Selon une étude des systèmes fiscaux de 21 pays de l'OCDE publiée en 2011, il ressort que « *l'impôt sur les sociétés est le plus dommageable pour la croissance* » et il encourage l'optimisation fiscale lorsqu'il est trop élevé par rapport aux autres pays. L'impôt sur les revenus quant à lui « *pénalise davantage la croissance que la TVA* ». Ainsi, à fiscalité globale équivalente, il suffirait d'augmenter la TVA en contrepartie d'une réduction des impôts sur le revenu et sur les entreprises pour relancer la croissance.

La priorité : faire ce que l'on dit en détaillant les 50 milliards d'économies

Dans son ouvrage *La France au défi* l'ancien ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand, Hubert Védrine, élargit quant à lui le débat économique à la géopolitique. Soulignant les nombreux atouts de la France et dénonçant le déni permanent des Français, il rappelle que la France est un des pays les moins réformés d'Europe. Il est à présent urgent de convaincre nos partenaires européens que la France a définitivement accepté d'harmoniser sa politique avec celle de ses principaux partenaires, en leur annonçant clairement où

> Objectif n° 3 : réduction de nombre de régions de 26 à 13.

les coupes budgétaires seront faites et dans quel délai. Le tempérament bouillonnant du nouveau Premier ministre laisse penser qu'il n'attendra pas longtemps avant d'annoncer ses décisions.

Dans le cas contraire, la Commission risque d'appliquer les sanctions prévues au traité, les agences de notation auront alors de bonnes raisons d'abaisser à nouveau la note du pays, et les élections européennes se traduiront par une nouvelle sanction des électeurs au profit cette fois d'un tsunami bleu marine.

Réforme territoriale : l'administration remise en cause

Par Ivo Paulovic

À l'annonce de la réduction du nombre de régions et de la suppression des conseils départementaux, plusieurs questions de fond ont été soulevées. La France compte 22 régions en métropole depuis les années 60 ; c'est en 1982 qu'a été mise en place l'élection au suffrage universel des conseillers régionaux avec la loi de décentralisation du ministre de l'Intérieur Gaston Defferre, faisant des régions des collectivités territoriales à part entière. Depuis, les réformes plusieurs fois envisagées n'ont jamais abouti et les tentatives se sont heurtées aux complexités de l'appareil administratif. À la veille du troisième acte de la décentralisation, le gouvernement annonce une série de réformes programmées pour acter la simplification administrative.

Plus de simplicité, plus d'économies

La semaine dernière, Manuel Valls a annoncé quatre mesures importantes au sein de la réforme territoriale, à savoir : la division par deux du nombre des régions, la suppression du conseil départemental, la suppression de la clause de compétence générale et la refonte de la carte intercommunale. Le Premier ministre a affirmé pouvoir économiser ainsi 10 milliards d'euros entre 2015 et 2017. Ces mesures devraient permettre de rapprocher les intercommunalités avec les bassins de vie et équilibrer les entités administratives.

Dans cette optique, sera présentée en mai une seconde loi de décentralisation qui comportera la suppression des conseils départementaux en tant qu'entité administrative exécutive à l'horizon de 2021. Le département devrait continuer d'exister mais son pouvoir exécutif en tant que collectivité territoriale sera transféré à une autre administration.

Le mille-feuille administratif

La France compte 26 régions, 101 départements, 35 000 communautés de communes, 37 000 communes, ainsi que 16 000 syndicats intercommunaux spécialisés dans certains services publics. Chaque niveau d'administration peut exercer une compétence générale portée sur l'intérêt local, qui peut se traduire en pratique par des cofinancements de projets ou des gestions à différents échelons des autoroutes, des voies ferrées, etc. C'est un véritable « enchevêtrement des compétences » rapportait le député PS René Dosière, spécialiste de la gestion des finances publiques en précisant l'augmentation des effectifs administratifs de 221 % en 10 ans. C'est cette problématique d'enchevêtrement qui est visée par la suppression de la clause de compétence générale, qui permet actuellement aux départements et aux régions d'intervenir dans tous les domaines et qui serait une source de doublons consommant 15 à 20 % du budget.

> Le mille-feuille administratif serait la source de doublons consommant 15 à 20 % du budget public.

L'exemple du Grand Paris

Depuis plusieurs années, les experts préconisent une intégration de Paris au sein de sa petite et grande couronne pour une réflexion globale sur son futur aménagement. L'engorgement des transports urbains et des autoroutes parisiennes, bâties sur un modèle circulaire et centralisé, nécessite une réflexion à plus grande échelle afin de connecter les périphéries entre-elles et d'éviter un transit bloqué au centre. Dans ce sens, en janvier 2014 a été promulguée la loi qui stipule la création du Grand Paris le 1er janvier 2016.

La nouvelle métropole regroupera Paris et les trois départements de la petite couronne laissant aux communes de la grande couronne le choix d'y adhérer. La nouvelle métropole sera un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) avec un statut particulier, disposant de ressources propres et de certaines compétences dans les domaines de l'aménagement, du logement, de la protection de l'environnement et du développement économique. Un projet de simplification administrative qui devrait servir de laboratoire à son application sur l'ensemble du territoire français.

Erik Snyder/Thinkstock

Le vrai coût de la gratuité

Dans l'économie « traditionnelle », les prix reflètent sensiblement les coûts, auxquels s'ajoutent les marges. Or, des modèles de financements assez complexes, basés sur une gratuité souvent de façade, sont apparus depuis l'avènement d'Internet et des transformations des modes de communication, avec des effets secondaires encore mal connus quant à l'utilisation des données personnelles du consommateur.

PHILIPPE HUGUEN/AFP/GETTY IMAGES

Par David Vives

« *L'économie de demain, c'est l'économie du risque, c'est l'économie de l'innovation, c'est l'économie du numérique* », clamait François Hollande, il y a quelques semaines alors que l'économie participative se dotait d'un cadre législatif encourageant sa pratique.

Aujourd'hui, la gratuité est omniprésente dans nos modes de fonctionnement : gratuité des médias, des médias sociaux, de la culture, des services, etc. Un phénomène qui connaît une très forte expansion et qui est fortement lié aux modes de communication entre individus. La technologie numérique et Internet permettent en effet d'agir comme support unique et se substituent progressivement aux supports papier – livre, presse – au théâtre, au cinéma et même à la télévision.

Bon nombre d'études portant sur les modèles économiques développés sur Internet dans notre pays montrent qu'en économie, rien n'est sans conséquence et rien n'est jamais gratuit. Les coûts, d'un bout à l'autre de la chaîne, sont toujours assumés ; avec, en filigrane, le risque de faire passer l'individu lui-même pour une valeur marchande, et de consolider certains monopoles et modes de fonctionnements sociaux.

Des modèles économiques complexes

D'après Olivier Bomsel, professeur d'économie et ingénieur civil des Mines, le développement des technologies et des médias sociaux est étroitement lié aux applications de communication entre individus, ainsi qu'aux mécanismes de subvention, les marchés bifaces : « *Quand deux personnes déjeunent dans un restaurant, il y a toujours quelqu'un qui paie. La façon dont l'addition va se partager entre les deux convives se fait de façon très ouverte. [...] Bien sûr, les annonceurs nous invitent à déjeuner chez Google, ils nous invitent à regarder la télévision, à lire la presse. On est dans un domaine relevant de la convention* ».

L'idée n'est certes pas nouvelle : il s'agit de faire supporter le prix à celui qui peut l'assumer. Parfois, si le produit est gratuit, certains accessoires ou produits annexes sont payants. Par exemple, dans les sites de petites annonces, les utilisateurs seront peu disposés à payer pour l'utilisation des services, contrairement aux annonceurs, qui pourront en assumer le coût. Certains sites utilisent aussi le principe de gratuité pour le plus grand nombre d'utilisateurs avec une version «basique» de leur service et font payer à un petit nombre d'utilisateurs une version « *complète* » répondant souvent au nom de Premium. Ce sont ces derniers qui assumeront le coût de la version « *basique* ».

> « On contribue tous à valoriser Facebook, sans l'avoir choisi. »
>
> *Étienne Hayem*

Plus étendu, le marché dit tripartite, dans lequel le coût est assumé par une tierce partie. C'est le cas de Google, qui loue des espaces publicitaires aux annonceurs. Les utilisateurs de Google utilisent les services de ce dernier sans rien payer pour cela ; cependant, Google collecte et revend leurs données personnelles, qui sont précieuses aux entreprises désirant cibler efficacement leurs clients potentiels.

Les médias sociaux, de moins en moins « gratuits »

La grande abondance de produits gratuits pour un certain nombre d'usagers et leur surexposition pourraient bien avoir des effets inattendus sur le développement des sites et plateformes relevant des modes de fonctionnement dits « *gratuits* ». D'après Frédéric Cavazza, consultant et conférencier dans les métiers de l'Internet, les « *médias sociaux perdent leur aspect social et renforcent le côté médias* », ceci en devenant de plus en plus payants. Premiers concernés : Facebook et Twitter. Selon l'analyste, ces derniers relèveraient « *moins des conversations entre les personnes et plus des communications descendantes* », dont le principal impact serait de devoir payer pour toucher un large public.

Comme en témoigne une récente étude américaine, même si le nombre d'utilisateurs et de pages « *likées* » augmentent, la durée de temps qu'un utilisateur passe sur Facebook reste la même. Ainsi, la portée des contenus partagés se réduit progressivement, et les filtres mis en place pour juger de la pertinence des contenus peuvent être sujets à certaines controverses – auxquelles Google n'échappe pas non plus.

D'après une étude du *Wall Sreet Journal*, en 2012, 11 % des nouveaux utilisateurs de Twitter ne « *twittent* » pas, mais se contentent d'utiliser le média comme un portail d'information. Selon Frédéric Cavazza, Twitter est ainsi « *en train de devenir la plus grosse agence de presse du XXIe siècle* ». Une chose à retenir, ces médias, à travers de larges stratégies de diversifications (comprenant notamment l'usage de l'Open Source), conservent leur attractivité.

La création de « valeur »

D'après Étienne Hayem, fondateur du site Symba, la dématérialisation des supports crée une rupture conséquente : « *Il existe une grande différence entre le monde physique et ce qu'on trouve sur Internet avec le numérique, qui devient dématérialisé, avec un coût marginal qui tend vers zéro* ». D'après lui, il y a une énorme monétisation des données effectuée par ces sites, dont le partage reste opaque à l'utilisateur : « *On contribue tous à valoriser Facebook, sans l'avoir choisi* ».

Sur un autre plan, on pourrait également s'interroger sur la teneur véritable d'un échange sans contrepartie. Le gratuit ne serait-il pas de nature à faire perdre aux objets leur valeur ? D'après une réflexion du philosophe Jean Baudrillart en 1972, « *une fois la valeur d'échange neutralisée dans un processus de don, de gratuité, de prodigalité, de dépense, la valeur d'usage elle-même devient insaisissable* ». Cette perte de l'usage et de la valeur va de pair avec la concession des données personnelles au prix d'un service gratuit transformant l'utilisateur en une simple somme de données marchandes, ce qui quand on y pense fait froid dans le dos.

La Seine-Saint-Denis, un département de contraste

Par Sarita Modmesaïb

Quand on parle de la Seine-Saint-Denis, beaucoup pensent aux cités de banlieues situées au nord-est de la capitale où grisaillent bitume et barres d'HLM rythmant le quotidien. Il est un fait avéré que depuis des décennies, on distingue traditionnellement deux zones socio-culturelles autour de Paris : une banlieue de l'ouest et du sud, économiquement plus aisée, et une banlieue du nord et de l'est, connaissant une situation plus précaire. Pourtant, la Seine-Saint-Denis recèle des trésors du patrimoine historique allant de la demeure des rois de France aux vestiges de l'ère industrielle ainsi que des projets plus récents attestant du potentiel économique du département.

FRANCOIS GUILLOT/AFP/Getty Images

Construite sur l'emplacement d'un cimetière gallo-romain, la basilique fut d'abord un lieu de pèlerinage pour les croyants catholiques venus se recueillir devant la sépulture du martyr Saint-Denis.

Une histoire dépassant les limites de la région

Département jeune, n'existant que depuis une quarantaine d'années, la Seine Saint Denis doit pourtant son nom à l'un de ses monuments dont le poids historique dépasse largement les limites de la région. La basilique de Saint-Denis, abritant la sépulture de Saint-Denis (considéré comme le premier évêque de Paris) est aussi la nécropole des rois de France. En effet, construite sur l'emplacement d'un cimetière gallo-romain, la basilique fut d'abord un lieu de pèlerinage pour les croyants catholiques venus se recueillir devant la sépulture du martyr Saint-Denis, avant de devenir le symbole de la puissance divine des rois de France : Pépin le Bref s'y fait ainsi sacrer roi en 754 et la plupart des rois de France y sont enterrés, depuis Clovis, premier roi chrétien, jusqu'à Louis XVI et Marie-Antoinette.

Au siècle dernier, Saint-Denis a connu tout comme d'autres villes limitrophes, les conséquences d'une désindustrialisation massive, notamment dans le domaine de la métallurgie, entraînant chômage et précarité. En effet, le nord de Paris étant plus favorable à l'installation de voies ferrées et de canaux du fait des plaines, les villes de cette zone furent rapidement dédiées dès le XIXe siècle, à l'industrie de transformation des matières premières, attirant une main-d'œuvre nombreuse et peu qualifiée, créant ainsi de nombreuses «villes ouvrières». Le sud du département est demeuré davantage résidentiel avec des villes telles que Le Raincy, dont les allées verdoyantes regorgent de petits manoirs qui n'ont rien à envier aux plus prestigieuses villes de l'ouest de Paris. C'est donc encore une fois l'histoire et les conditions géographiques qui permettent de comprendre le façonnage des zones urbaines de la région.

> Avec un PIB proche de 2,5 % du PIB national, la Seine-Saint-Denis se classe au deuxième rang des départements les plus riches du pays.

Des défis à relever aujourd'hui

Avec un taux de chômage de 13,3 %, le plus élevé d'Ile-de-France, le département fait face à de véritables défis afin d'améliorer les conditions de vie des quelque 1,2 million d'habitants de la Seine-Saint-Denis. Parmi eux, 30 % ont moins de 20 ans, une population jeune porteuse d'un dynamisme propice au réseau associatif et à la création d'entreprise. 31 % de la population étant d'origine étrangère, la Seine-Saint-Denis est un véritable carrefour culturel où langues, traditions culturelles et religions se côtoient et se mélangent au quotidien.

La présence de structures importantes telles que l'aéroport de Roissy ou le pôle industriel et tertiaire de La Plaine Saint-Denis (studios d'enregistrement, commerces de gros, zones d'activités, etc.) présage d'une attractivité croissante pour les entreprises. En effet, avec un PIB proche de 2,5 % du PIB national, la Seine-Saint-Denis se classe au deuxième rang des départements les plus riches du pays.

C'est aussi l'un des départements bénéficiant le plus des conventions et dispositifs liés aux politiques de la ville : Zones Franches Urbaines (ZFU) favorisant l'implantation des entreprises grâce aux exonérations de taxes, Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP) conférant davantage de ressources humaines et matérielles pour l'éducation des jeunes, Projets de Rénovation Urbaine (PRU) et Maisons de l'Emploi. Le faible niveau de qualification des jeunes, dû souvent à un échec scolaire récurrent, nécessite encore de rendre attractif ce département considéré comme étant le pire par la majorité du corps enseignant.

Ces dispositifs visant à désenclaver les cités et enrayer un taux de chômage élevé dans les quartiers connaissant régulièrement des situations explosives nécessitent encore des améliorations. Notamment dans le domaine des transports collectifs, essentiels pour accéder à l'emploi. Le Projet de Grand Paris Express, avec la construction d'une ligne de métro automatique de rocade desservant plus de 72 gares autour de Paris, pourrait ainsi contribuer à ces avancées. Les futures lignes 15, 16 et 17, prévues entre 2018 et 2030, desserviront entre autres, plusieurs villes de la Seine-Saint Denis entre elles. La ligne 16 reliera, par exemple, Noisy-Champs à Saint-Denis Pleyel en passant par Le Bourget. Un pas vers l'avenir pour une région empreinte de son histoire où les initiatives et les projets régionaux visent à reconstruire sur les zones industrielles du siècle dernier.

L'AMÉRIQUE LATINE

Entre droit international et normes particulières

Par Jean-Jacques Kourliandsky, chercheur à l'IRIS

THINKSTOCK

WIKIPÉDIA

Depuis 2008, les pays sud-américains ont créé une organisation en propre, afin de coopérer sur toutes sortes de sujets : l'UNASUR, Union des nations d'Amérique du Sud.

L'émergence dont on se plait à qualifier tout ou partie de l'Amérique latine, n'est pas seulement affaire de productions, d'importations et d'exportations. Tout cela existe sans doute, mais va de pair avec une exigence normative de plus en plus audible. En d'autres termes l'économie n'est pas uniquement, ou simplement affaire de gros sous. C'est aussi, pour beaucoup de Latino-américains l'instrument d'autres enjeux, qui accompagnent la courbe des taux de croissance.

Les Européens le savent bien. Dieu, et sa version actualisée, le droit, a toujours eu une vocation universelle. Cette universalité étant l'objet de lectures différentes, les conflits ont de tout temps accompagné son affirmation irénique. La version occidentalo-chrétienne de la partition les a opposés à d'autres, arabo-musulmane au Moyen-Age, chinoise et confucéenne au XIXe siècle. Il y a un siècle, en 1914, l'universalité a cruellement divisé les Européens. Au *Gott mit uns*, allemand, faisait écho « *le sang impur qui abreuvera nos sillons* », français. La maîtrise de cette universalité a donné lieu à toutes sortes de croisades, *djihads*, et autres missions civilisatrices. Qualifiée d'influence dans son expression la moins agressive, elle a généré toute sorte de normes, aujourd'hui en vigueur, écrites par les vainqueurs de la deuxième guerre mondiale. Ces normes commandent la convivialité théorique et égalitaire des nations du monde, pour la diplomatie, le commerce, la culture, les droits de l'homme.

De façon spectaculaire la revendication d'un ordre puisant à d'autres sources a été posée par un certain nombre d'États latino-américains, au fur et à mesure que s'affirmait leur insolite et inédite bonne santé économique. La première étape a été de façon logique celle du commerce international. De 2003 à aujourd'hui, les grands émergents latino-américains ont bataillé pour accéder à la table de décision. Ils l'ont fait en respectant les règles de fonctionnement de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), dans la mesure où cette organisation à la différence de l'ONU, fonctionnait sans membres directeurs permanent. Une coalition de périphériques, initiée par le Brésil et d'autres, a pu ainsi changer les rapports de force. L'OMC est depuis le 1er septembre 2013 dirigée par un Brésilien.

Cette stratégie également utilisée par les Latino-américains à l'ONU n'a pas abouti. La revendication d'un accès au Conseil de sécurité oppose en effet plus qu'elle ne coalise Argentine, Brésil et Mexique. En revanche, depuis une douzaine d'années un groupe de Latino-américains a greffé ses votes sur ceux de la Chine et de la Russie, pour contester, parfois avec succès la légitimité sollicitée par les pays de l'Alliance atlantique. La démonstration de l'isolement de Moscou tentée récemment par les pays occidentaux devant l'Assemblée générale, le 27 mars 2014, a été de ce point de vue révélatrice. Une bonne partie des pays latino-américains a refusé de la voter. Certains se sont abstenus, l'Argentine, le Brésil, l'Equateur, le Paraguay, le Salvador, l'Uruguay. D'autres, la Bolivie, Cuba, le Nicaragua, le Venezuela ont voté contre.

La crainte d'un couplage entre respect du droit et ingérence a conduit plusieurs pays à rompre les consensus existant, avant de proposer des solutions « *maison* ». Le Mexique n'a jamais reconnu la légitimité des opérations de paix des Nations unies. Il n'a jamais voulu s'y associer. Depuis 2008 les pays sud-américains ont créé une organisation en propre, afin de coopérer sur toutes sortes de sujets. L'UNASUR, Union des nations d'Amérique du sud, c'est son nom, a été chargée dès sa fondation, de fabriquer des compromis à même de résoudre les crises de la région. Et ce afin d'exclure toute éventualité de médiation extérieure, qu'il s'agisse de l'ONU ou de l'OEA (Organisation des États Américains). L'UNASUR a ainsi, et avec succès, résolu diverses tensions internes en Bolivie et en Equateur, ainsi qu'un grave différend entre Colombie et Venezuela. L'UNASUR est aujourd'hui à la tâche au Venezuela.

Le droit international, celui de l'ONU et celui de l'OEA, est de plus en plus contesté. La décision proposée par la Cour internationale de justice, le 19 novembre 2012, concernant le différend territorial entre la Colombie et le Nicaragua a été refusée par Bogota. Une autre décision prise celle-là par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, le 24 mars 2014, suspendant la destitution du maire de Bogota prise par une autorité administrative, a été également rejetée par la Colombie. La Bolivie, l'Equateur, le Venezuela, contestent également la compétence de la CIDH. 18 pays d'Amérique, sur un total de 35, ont exigé le transfert de la CIDH de Washington vers un autre pays de la région. Aux Nations Unies, en 2011, le Brésil, qui avait critiqué avec l'Argentine, la Bolivie, Cuba, l'Equateur, le Venezuela, l'Uruguay, les opérations militaires engagées en Irak, en Libye et dans un certain nombre de pays africains, a proposé une révision de la responsabilité d'intervention universelle adoptée par l'ONU en 2005.

Il y a bien sûr des nuances, et au-delà, entre les uns et les autres. Un nombre significatif de pays a condamné avec les États-Unis et les Européens, l'organisation d'un référendum en Crimée par la Russie. Les querelles territoriales bilatérales, entre Pérou et Chili, Bolivie et Chili, Costa-Rica et Nicaragua, Nicaragua-Salvador et Honduras, sont, encore, déférées à la CIJ (Cour internationale de justice), à La Haye. Mais l'accumulation en 2013 de dérogations aux règles par les grandes puissances qui les avait pourtant instituées, est de nature à faire bouger les lignes. L'affaire Snowden, agent repenti des services de renseignement des États-Unis s'est vu reconnaitre l'asile territorial par l'Equateur. Depuis lors, l'ambassade d'Equateur à Londres est surveillée par la police britannique, l'avion du président bolivien, Evo Morales, en provenance de Moscou a été contraint d'atterrir dans la capitale autrichienne, et les révélations de la mise sur écoute collective des exécutifs latino-américains, ont généré un malaise grandissant. Colombie et Venezuela, Brésil et Mexique, se sont retrouvés là sur la même longueur d'ondes, tout comme Cuba, soumis à une attaque cybernétique particulière transitant par l'Agence d'aide internationale nord-américaine.

> Depuis une douzaine d'années un groupe de Latino-américains a greffé ses votes sur ceux de la Chine et de la Russie

Quelles pourraient être les étapes suivantes ? On ne peut exclure un retournement de conjoncture économique de nature à bousculer les gouvernements latino-américains et leurs diplomaties affirmatives. La crise vénézuélienne de ces dernières semaines présente de ce point de vue un intérêt stratégique. Autre hypothèse intellectuellement envisageable, les Occidentaux, Européens comme États-Unis, pourraient proposer une lecture du droit plus partagée. C'est le message que la présidente argentine, faisant un parallèle entre les dossiers de la Crimée et des Malouines a transmis à son homologue français le 25 mars 2014. Dans l'attente, Dilma Rousseff a gelé ses relations avec Washington. Et l'Argentine a ouvert une action judiciaire fondée sur l'universalité des droits de l'homme contre différents responsables politiques et policiers espagnols actifs à l'époque de la dictature franquiste. Et ce, bien qu'ils soient dans leurs pays en situation d'impunité légale, protégés par une loi d'amnistie de 1977. Le président guatémaltèque, enfin, a annoncé le 3 avril 2014, le dépôt d'un projet de loi visant à légaliser la consommation de cannabis, après la décision, critiquée à New-York (ONU), comme à Washington, mais entrée en vigueur, prise par l'Uruguay, le 24 décembre 2013.

ÉCO & FINANCE

Anne Lauvergeon rattrapée par l'affaire Uramin

Anne Lauvergeon, l'ex-dirigeante du champion nucléaire français Areva de 2001 à 2011, espérait bien obtenir un secrétariat d'État dans le gouvernement Valls, mais elle s'est retrouvée subitement écartée de la course aux portefeuilles.

Une enquête judiciaire pour « *présentation ou publication de comptes inexacts ou infidèles* », « *diffusion d'informations fausses ou trompeuses* », et « faux et usage de faux » a en effet été ouverte à son encontre le 20 février à la demande de la Cour des Comptes afin d'éclaircir les conditions dans lesquelles Areva a racheté en 2007 la société minière canadienne Uramin pour la coquette somme de 1,8 milliard d'euros.

Non seulement les réserves d'uranium des mines africaines d'Uramin se sont révélées beaucoup plus faibles qu'annoncées lors de la transaction, ce qui a entrainé une division du cours d'Uramin par cinq et une dépréciation d'actifs de 1,5 milliards d'euros pour Areva, mais un dossier tronqué a été présenté à l'Agence des Participations de l'État pour obtenir son feu vert, et l'enregistrement du rachat d'Uramin dans les comptes d'Areva n'est apparu qu'en 2012, soit cinq ans après.

Les cadres déconnectés

Un avenant à l'accord de 1999 sur les 35 heures a été signé la semaine dernière entre les deux syndicats patronaux des sociétés d'ingénierie, de conseil et de bureaux d'études, le Syntec et le Cirnov, avec la CFDT et la CGC.

Cet accord entérine le principe du décompte du temps de travail en jours plutôt qu'en heures, ce qui est à présent une pratique courante pour les cadres dans les entreprises, mais il comporte surtout une nouveauté, à savoir l'affirmation « d'une obligation de déconnexion des outils de communication à distance » tels que téléphones mobiles, sms, et autres mails en dehors des heures de travail. Les entreprises françaises affiliées au Syntec et au Cirnov risquent donc de se voir bientôt imposer ce nouveau droit accordé au un million de cadres qu'ils emploient.

La nouvelle n'a pas manqué d'étonner nos amis anglais et de susciter de nouvelles railleries du quotidien britannique *The Guardian* : « *Au cas où vous ne seriez pas assez jaloux des Français, de leur style nonchalant, de leurs beaux accents et de leur volonté collective de contrôler en permanence leurs calories, sachez qu'ils viennent maintenant d'interdire à leurs patrons de les déranger une fois la journée de travail terminée* ».

Un responsable chinois dément les affirmations officielles

Pékin n'a aucune intention de s'écarter de la pratique immorale de prélever des organes sur des condamnés à mort ou des prisonniers de conscience.

Par Matthew Robertson

Wang Haibo, un porte-parole non officiel des politiques de transplantations d'organes en Chine, a récemment expliqué à une journaliste allemande que le régime chinois n'a aucune intention d'appliquer un programme pour mettre fin à l'utilisation des organes de prisonniers exécutés.

« *La question est : Quand la Chine pourra-t-elle résoudre la question du manque d'organes et de donateurs ? J'aurais souhaité que cela puisse s'arrêter demain. Mais cela demande un processus* », a-t-il expliqué lors d'un entretien avec ARD, une chaîne publique de radio-télévision allemande.

« *Beaucoup de choses échappent à notre contrôle* », a-t-il ajouté. « *Donc, nous ne pouvons annoncer aucun planning* ».

La journaliste Ruth Kirchner a expliqué que Wang Haibo avait accepté l'interview « *après de longues hésitations, parce que les transplantations d'organes, liées à la peine de mort, représentent un sujet sensible en Chine* ».

Wang Haibo, directeur du Centre de recherche sur le système de réaction pour les transplantations d'organes du ministère chinois de la Santé, n'a pas précisé combien d'organes proviennent de prisonniers exécutés. Certains groupes hors de Chine continentale suggèrent que 4 000 exécutions sont opérées chaque année, mais que seule une petite partie de ces condamnés à mort possèdent des organes viables à la transplantation.

Cette pratique de prélever les organes sur les prisonniers exécutés est l'un des plus grands sujets de discorde opposant les groupes médicaux occidentaux aux autorités chinoises.

CAPTURE D'ÉCRAN/CCTV

Wang Haibo, directeur du Centre de recherche sur le système de réaction pour les transplantations d'organes du ministère chinois de la Santé.

Dans le sens général que les autorités chinoises accordent à cette pratique, les organes des criminels condamnés à mort sont prélevés après leur exécution, à la condition théorique que ces criminels et leurs familles aient signé leur accord. Les familles sont également censées recevoir une compensation pour avoir accepté le prélèvement.

L'Organisation mondiale de la santé et la Société de transplantation interdisent toutes deux l'utilisation des organes de prisonniers exécutés. Selon elles, un prisonnier condamné à mort ne peut pas réellement y consentir.

Mais de nombreux observateurs dénoncent une source d'organes bien plus sinistre encore : les organes prélevés sur des prisonniers de conscience qui ont été condamnés à mort hors du cadre des tribunaux et qui, sans avoir commis de crime, ont été placés en détention arbitraire, ont subi des examens sanguins et ont été tués pour leurs organes.

Des rapports sur les prélèvements forcés d'organes sur des pratiquants de Falun Gong, une pratique spirituelle lourdement persécutée par le régime chinois, ont été publiés entre 2006 et 2007. L'ampleur de ces crimes reste encore indéterminée, en raison du manque de transparence des données chinoises et du secret gardé autour de la persécution.

C'est la seconde fois qu'un haut responsable chinois des transplantations s'exprime ouvertement depuis l'étranger et affirme une nouvelle position par rapport à l'utilisation des organes de prisonniers.

En mars dernier, l'ancien vice-ministre chinois à la Santé Huang Jiefu avait dit que les hôpitaux et les autorités judiciaires devraient s'allier pour mieux déterminer la source des organes.

Ces nouvelles déclarations se démarquent fortement de la position officielle. Ces six dernières années et plus particulièrement les deux dernières, le régime chinois avait promis de créer et d'appliquer un nouveau système de don entièrement volontaire et a répétitivement promis de rejeter l'utilisation des organes de prisonniers.

Dans une interview avec l'Organisation mondiale de la santé fin 2012, Wang Haibo, alors en fonction, avait souligné ce changement de politique en Chine : « *Nous ne pouvons pas enlever aux prisonniers le droit de donner leurs organes, mais un système de transplantation d'organes ne reposant que sur des condamnés à mort n'est ni éthique ni défendable.* » Il avait ajouté : « *Aujourd'hui, il existe un consensus au sein de la communauté chinoise des transplantation affirmant que le nouveau système abandonnera tout recours aux organes de prisonniers exécutés.* »

Mais ces promesses ne seront visiblement pas tenues, à la consternation des représentants internationaux qui, pendant des années, ont exercé une diplomatie douce avec la Chine dans l'espoir de voir s'amorcer un changement.

Une lettre écrite par deux grandes organisations médicales internationales, dont la Société de transplantation, disait que la pratique chinoise de prélever des organes sur des prisonniers exécutés est « *méprisée par la communauté internationale* ».

Révolution des tournesols à Taïwan

Par Epoch Times

Jeudi dernier, après 24 jours d'occupation, les manifestants ont accepté de quitter le Parlement, une fleur de tournesol à la main.

En juin 2013, lors d'une rencontre au sommet entre le gouvernement taïwanais et la Chine, un accord baptisé « *Accord commercial sur les services inter-détroit* » a été signé.

Les partis d'opposition et les organisations civiles de Taïwan ont immédiatement soulevé leurs inquiétudes au sujet de cet accord élaboré sans la participation du Parlement ni celle du grand public, menaçant directement l'économie taïwanaise par une influence excessive de la Chine communiste.

En mars de cette année, alors que cet accord devait être voté en ayant à peine été révisé, les étudiants ont envahi le Yuan législatif (Parlement de Taïwan), soutenus par une grande frange de la population.

Début avril, le président du Parlement taïwanais Wang Jin-pyng a promis que ce traité ne serait pas accepté sans qu'une loi visant la surveillance des relations Taïwan-Chine ne soit votée.

Le Président taiwanais Ma Ying-jeou, forcé par l'insistance de ce mouvement populaire, a fini par demander que le texte de cet accord soit dûment révisé avant d'être voté.

Dans une prochaine édition, nous reviendrons plus longuement sur ce mouvement baptisé Révolution des tournesols qui, selon beaucoup, a eu pour effet de renforcer l'idée de démocratie à Taïwan face aux pressions politiques du régime de Chine continentale.

DAJIYUAN

OPINION

Neuf commentaires sur le Parti communiste

Neuf Commentaires est le livre qui change la Chine. Cet éditorial primé d'*Epoch Times* révèle l'histoire et la nature du Parti communiste chinois (PCC). À chaque édition, nous publions un extrait de cet ouvrage ayant déjà une portée historique.

6e COMMENTAIRE
II. Comment le Parti communiste chinois sabote la culture traditionnelle
1. Destruction simultanée des trois religions

La culture traditionnelle est enracinée dans le confucianisme, le bouddhisme et le taoïsme. Pour détruire cette culture, le PCC a donc dans un premier temps détruit la manifestation de ces principes divins dans le monde humain, c'est-à-dire qu'il a éradiqué les trois religions correspondantes.

Les trois religions majeures, le confucianisme, le bouddhisme et le taoïsme, ont été menacées de destruction à différentes périodes de l'histoire. Prenons par exemple le bouddhisme, il a été soumis dans l'histoire à quatre grandes épreuves, que l'on appelle «Les Trois Wus et Un Zong» (la persécution des croyants bouddhistes par quatre empereurs chinois). L'empereur Taiwu de la dynastie Wei du Nord (386–534 av. J.-C.) et l'empereur Wuzong de la dynastie Tang (618-907 av. J.-C.) ont tous deux essayé d'éradiquer le bouddhisme pour faire valoir le taoïsme; l'empereur Wu de la dynastie Zhou du Nord (557-581 av. J.-C.) a essayé d'exterminer le bouddhisme et le taoïsme à la fois, mais a vénéré le confucianisme; l'empereur Shizong de la fin de la dynastie Zhou (951-960) a essayé de supprimer le bouddhisme juste pour fondre de la monnaie en utilisant ses statues, mais il n'a touché ni au taoïsme ni au confucianisme.

Le PCC est le seul régime à avoir détruit simultanément les trois religions. Peu de temps après avoir établi un gouvernement, le PCC a commencé à abattre les temples, à brûler les écritures et à forcer les moines et les nonnes bouddhistes à retourner à la vie séculière. Il n'a pas été plus clément avec les autres lieux religieux. A la fin des années 1960, il ne restait presque plus de lieux religieux en Chine. La Grande Révolution culturelle dans sa campagne «A bas les Quatre vieilleries» – i.e. les anciennes idées, l'ancienne culture, les anciennes coutumes et les anciennes habitudes culturelles, a causé d'encore plus grandes catastrophes religieuses et culturelles.

Par exemple, le premier temple bouddhiste en Chine s'appelait le temple du Cheval blanc (Bai Ma Temple). Il avait été construit au début de la dynastie des Han à l'extérieur de la ville de Luoyang.

Un mouvement de démission citoyenne : 162 634 577 démissions au 13 avril

Depuis la publication des *Neuf Commentaires sur le Parti communiste* en novembre 2004 par *DaJiYuan* (édition chinoise d'*Epoch Times*), chaque jour des milliers de Chinois quittent le Parti communiste chinois et ses organisations affiliées, par l'intermédiaire d'un site web spécial établi par *Epoch Times*. D'autres démissionnent par téléphone grâce à un centre d'assistance internationale, affichent des déclarations sur des murs et des poteaux publics ou écrivent encore sur des billets de banque.

Lisez la version intégrale des *Neuf Commentaires* sur **www.epochtimes.fr** ainsi que les déclarations récentes des Chinois qui ont quitté le Parti sur **www.ninecommentaries.com**

De Watteau à Fragonard
Les fêtes galantes

© RMN - GRAND PALAIS / GÉRARD BLOT

Jean-Honoré Fragonard (1732-1806), *La Fête à Saint-Cloud*, huile sur toile, 216 x 335 cm, vers 1775-1780.

Promenades sur l'eau, rêverie à l'ombre des grands arbres mélancoliques, un couple d'amoureux s'adonne aux jeux, à la musique ou à une plaisante conversation : une nouvelle expression picturale du sentiment amoureux est née. Elle sera synonyme de la culture française et du Rococo.

PHOTOGRAPH © THE STATE HERMITAGE MUSEUM, SAINT-PETERSBURG

Antoine Watteau (1684-1721) *La Proposition embarrassante*, huile sur toile, 65 x 84,5 cm, vers 1715.

Par Michal Bleibtreu Neeman

Du 14 mars au 21 juillet, le musée Jacquemart-André réunit 60 œuvres des maîtres de la peinture du XVIIIe siècle, célébrant les plaisirs et la vie insouciante du siècle des Lumières, dans l'exposition *De Watteau à Fragonard, Les fêtes galantes.*

Longtemps considéré comme le chef-d'œuvre par excellence de la peinture française, *La Fête à Saint-Cloud* (1775-1780) de Jean-Honoré Fragonard (1732-1806), est sans doute la toile la plus parfaite et la plus complète de ce genre pictural, située dans des décors pastoraux, évoquant la vie sociale et l'oisiveté qui précédaient la Révolution française. C'est aussi ce chef-d'œuvre qui conclura une époque tant artistique que sociale.

Prêtée par la Banque de France, propriétaire de *La Fête à Saint-Cloud* depuis 1805, cette œuvre magistrale pourra être appréciée pleinement par le public.

La naissance d'un genre : la fête galante

Exclu des musées et de la collection de la Cour royale – où l'on préfère encore les grandes épopées et les scènes de batailles –, les fêtes galantes, ce genre hybride né de l'inspiration de la peinture pastorale des peintres vénitiens et flamands des XVIe et XVIIe siècle et de l'intégration de la mondanité parisienne, sera hautement recherché par les riches collectionneurs d'une bourgeoisie en ascension, aussi bien que par l'aristocratie européenne.

Christoph Martin Vogtherr, Mary Travener Holmes et Nicolas Sainte-Fare Garnot, experts de la peinture du XVIIIe siècle et commissaires de l'exposition, se sont réunis afin de nous présenter l'évolution de ce genre pictural lancé par Watteau, repris par Lancer et Pater, et qui a atteint son apogée avec Boucher et Fragonard.

Antoine Watteau est sans doute le plus grand dessinateur et le plus brillant coloriste du XVIIIe siècle : né en 1684 à Valenciennes, fils d'un maître-couvreur marchand de tuiles, Watteau a connu un parcours artistique peu commun. Il n'aura d'ailleurs jamais son propre atelier.

Vers 1702, il part à Paris, mais sans maître ni mécène, donc sans ressources et dans l'obligation de chercher du travail. Il s'installe à Saint-Germain-des-Prés, quartier qui accueille à l'époque de nombreux peintres flamands. Il trouve du travail chez un marchand d'art pour lequel il réalisera des copies. Peu à peu, il s'associe aux peintres flamands ainsi qu'au peintre Claude Gillot. Il entrera dans l'atelier de ce dernier pour une courte période, sans doute décisive pour créer ce style qui marquera l'histoire de l'art. Chez Gillot, il développera le goût des scènes théâtrales inspirées de la *Commedia dell'arte* et des fêtes galantes.

En 1709, Watteau se présente au concours du Prix de Rome pour perfectionner ses connaissances en peinture. Il ne remporte que la deuxième place. Rome, ainsi que l'Académie de France à Rome lui échappent et il devra retourner au travail.

Cependant, le nouveau style qu'il développe – et dont les collectionneurs raffolent – lui vaudra sa place à l'Académie royale. En 1717, il y sera reçu avec *Pèlerinage à l'île de Cythère*, aujourd'hui exposé au musée du Louvre. Un nouveau genre pictural sera alors baptisé la fête galante.

L'influence de Watteau

Watteau mourra à 37 ans, laissant derrière lui un nouveau genre pictural qui sera repris et imité par ses contemporains.

N'ayant pas pu définir ce nouveau genre français, à la fois moderne et issu des traditions anciennes, l'Académie laisse malgré elle, mais à la joie de tous, une souplesse qui permet la créativité et l'expérimentation. Nicolas Lancret et Jean-Baptiste Pater profiteront de cet avantage pour faire évoluer le genre et y ajouter leur touche personnelle.

L'un des changements majeurs apportés aux fêtes galantes sera l'intégration des détails réels connus et faciles à identifier dans des scènes imaginaires.

Le public identifiant des éléments réels, lieux, œuvres d'art ou célébrités, comme la fameuse danseuse la Camargo[1], est d'autant plus ravi de retrouver des repères de son quotidien dans des œuvres d'art. Le succès de ce nouveau genre est total.

Le règne de Louis XV sera marqué par le goût pour le luxe et les décors extravagants, étroitement liés dans l'imaginaire collectif au nom de Madame de Pompadour.

François Boucher (1703-1770), devenu premier peintre du roi en 1765, répondra à cet engouement pour l'extravagance, par des scènes visionnaires. Il remplacera les aristocrates somptueusement vêtues et les parisiennes élégantes par des bergères aux courbes gracieuses et féminines. Une épaule généreuse, un cou charmant, pieds nus sous une robe rustique, un livre, Eros lançant des fleurs, un Amour chevauchant un dauphin, une couronne de fleurs symbole de la femme, une flûte symbole de l'homme, une rose symbole de l'amour, un panier, quelques animaux, une ruine dans le fond d'un cadre naturel et dans une harmonie des couleurs, voici la nouvelle codification des fêtes galantes proposée par Boucher. Idylle pastorale et sentiments délicats de l'amour glorifient l'imaginaire, faisant de ces tableaux de véritables escapades oniriques.

Fragonard, élève de Boucher, réalisera des œuvres monumentales dans leur dimension aussi bien que dans leur esthétique. Il sera le dernier maître des fêtes galantes. C'est sous son pinceau que ce genre pictural brillera de son plus bel éclat. Mais il assistera aux changements capricieux de la mode et les commanditaires lui tourneront le dos. Peu avant la révolution, la fête galante sera dépréciée et cédera la place au style néoclassique. Il faudra attendre le XIXe siècle pour revoir son heure de gloire inscrit, non seulement dans les acquisitions du Louvre, mais aussi dans la littérature de Théophile Gautier, Paul Verlaine et Charles Baudelaire.

[1] On retrouve la Camargo dans l'œuvre de Nicolas Lancret *Fête galante avec La Camargo dansant avec un partenaire.*

Amiens, ville verte

Capitale régionale de la Picardie, Amiens n'en reste pas moins une petite cité qui invite à flâner. Que ce soit à l'ombre de sa gigantesque cathédrale, dans le dédale du pittoresque quartier St-Leu ou encore dans les petits paradis de verdure qui rythment son architecture, les amoureux de havre de paix seront comblés.

Charles Mahaux

Jadis le quartier St-Leu était celui des meuniers, des tanneurs, des tisserands et des teinturiers. Restauré depuis les années 90, c'est le quartier branché de la ville.

Charles Mahaux

Quiétude du square Jules Bocquet proche de la cathédrale, un petit jardin pour une pause nature en plein espace urbain.

Par Christiane Goor et Charles Mahaux

La campagne picarde ondule à perte de vue en courbes douces. Cette terre sans relief n'est pourtant pas sans ressources. Depuis des siècles, elle nourrit des champs d'une fertilité exceptionnelle. Ce sont les multiples affluents de la Somme qui ont balisé ce paysage, dessinant un univers que se partagent les agriculteurs et les pêcheurs.

Charles Mahaux

Les hortillonnages dessinent un habitat privilégié d'une faune aquatique qui ne se laisse pas impressionner par les mouvements silencieux des barques à cornet.

Les hortillonnages, joyau vert du patrimoine amiénois

À deux pas de la cathédrale d'Amiens, se déploie une incroyable mosaïque de petits jardins sillonnés par d'étroits bras d'eau où frétillent tanches et gardons. C'est qu'ici, la Somme paresse, elle creuse des étangs et étire ses treize bras auxquels l'homme a ajouté au fil des siècles de multiples canaux entremêlés : 55 kilomètres de rieux aux noms pittoresques (marais aux cailloux, île aux fagots, pré aux chevaux, pont cassé, ...) baignent près de 300 hectares de jardins assiégés par les eaux.

Seuls les familiers des hortillonnages s'y retrouvent dans ce dédale aquatique entièrement façonné par l'homme depuis l'époque gallo-romaine. Autrefois, Amiens était une cité lacustre cernée par les marais. Au cours des siècles, les hommes ont continué à défricher, à creuser des canaux et à créer de nouvelles parcelles. Ce travail, patient et inlassablement répété, a permis de sauvegarder cet espace extraordinaire. En effet, afin que l'eau vive n'effrite pas les talus, l'hortillon doit remonter la tourbe qui se dépose au fond des rieux et l'étaler sur les rives. Il suffit d'une aire mal entretenue pour que les berges glissent et que le ruisseau s'envase en perturbant tout le réseau hydrographique.

Les gondoles de la Somme

Légère, la longue barque de chêne glisse sur l'eau tranquille du canal. Elle longe des jardins où des massifs de fleurs égaient des pelouses impeccablement tondues ou encore des parcelles potagères qui alignent des rangs de carottes, de radis et de persil soigneusement entretenus. De petites passerelles enjambent les bras d'eau pour permettre l'accès aux jardins. Certains cabanons sont transformés en minuscules et coquettes résidences de vacances. En effet, la culture maraîchère, qui a connu son plein essor au XIXe siècle, a perdu nombreux de ses adeptes. Ceux-ci ont vendu leurs parcelles à des citadins qui s'adonnent au plaisir de la pêche et du jardinage le temps d'un week-end ou d'une soirée à la belle étoile.

La barque se faufile sous les branches alanguies d'un saule pleureur et se perd entre des îlots abandonnés, rendus à une végétation sauvage et envahissante. Habitat privilégié d'une faune que n'effarouche pas le mouvement de la barque. Une famille de cygnes s'éloigne rapidement dans un rieux voisin. Une foulque plonge dans l'eau et, malicieuse, elle ressurgit derrière nous. Autre visiteur d'un jour, un pêcheur venu taquiner le bouchon dans les eaux si poissonneuses que les larves de moustiques n'ont pas le temps d'éclore. Elles font le délice des anguilles, tanches, brochets, gardons et goujons qui remplissent les nasses des pêcheurs à la ligne

Au début du XXe siècle, ils étaient encore un millier d'hortillons à vivre des produits de leurs potagers sur l'eau. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'une dizaine à perpétuer la tradition. La mécanisation difficile sur ces petites parcelles auxquelles on n'accède qu'en bateau en décourage plus d'un. Pour défendre leur métier menacé de disparition, les hortillons ont créé un label particulier qui valorise leur production, « les tcho'légumes des hortillons ». Chaque samedi, le marché sur l'eau se tient au pied de la cathédrale sur la terre ferme. Seule exception, le troisième dimanche de juin, à l'occasion de la fête de la ville d'Amiens, les hortillons renouent avec la tradition. Ils chargent leurs élégantes barques à cornet de fleurs et de légumes frais joliment achalandés, puis ils descendent le fleuve en se dirigeant avec une longue perche en bois qu'ils appuient au fond de l'eau. Ils accostent alors sur la place Parmentier où ils vendent leur production aux nombreux badauds séduits par cette escapade dans le passé.

Les secrets de la cathédrale

Jadis le quartier St-Leu abritait de nombreux ateliers où l'on fabriquait des bateaux à cornet. Aujourd'hui, il ne subsiste que quelques exemplaires de ces élégantes barques à fond plat dont les extrémités sont relevées afin de pouvoir accoster sans détériorer les berges. C'est aussi au fil de l'eau que les tisserands avaient installé leurs ateliers de teinture. Au XIIIe siècle, le textile a fait la fortune de la ville, grâce au fameux bleu d'Amiens tiré d'une plante tinctoriale et plus tard, aux manufactures de velours. De cette époque, il ne reste plus qu'une jolie promenade le long des quais dans le quartier St-Leu. Les petites maisons colorées de délicats tons pastel ont le charme ineffable des maisons de poupées. Le regard se laisse accrocher par une multitude de détails insolites : une enseigne pittoresque, une statue les pieds dans l'eau, une passerelle fleurie. En contrebas de la cathédrale, le quai Belu aligne ses terrasses et ses nombreux petits cafés envahis par les touristes mais aussi par les étudiants qui ont choisi ce quartier populaire pour y vivre.

Petit à petit, Amiens se laisse apprivoiser. Partiellement détruite pendant les deux guerres, elle affiche plusieurs édifices modernes et fonctionnels qui rompent l'harmonie d'une place ou d'une rue. Il faut musarder, se laisser porter par la balade qui immanquablement débouche sur le cœur de la ville, là où se dresse la plus vaste cathédrale de France, Notre-Dame d'Amiens qui pourrait contenir deux Notre-Dame de Paris. Cette puissance fascinante rime pourtant avec élégance, harmonie et lumière. On est surpris par la clarté tantôt rose, tantôt bleue qui colore les voûtes intérieures.

Mais le plus bel hymne à la lumière est encore celui que raconte la façade ouest de l'édifice. La profusion des statues qui l'ornent lui a valu le nom de Bible de pierre. Au cours d'une restauration, il est apparu que sous les couches de poussière et l'altération de plusieurs siècles, se cachaient de nombreuses traces de polychromie. Avec les techniques modernes, toutes les statues du portail et du fronton ont pu être colorisées par projection de diapositives. Revisiter le Moyen-Age et la cathédrale au travers de ses couleurs, telle est la démarche audacieuse qu'il est donné de vivre chaque soir, de juin à septembre, lorsque Notre-Dame se pare d'un spectacle son et lumière qui anime ce somptueux vaisseau immobile élevé par l'Unesco au rang des cinquante plus importants chefs-d'œuvre de l'humanité.

Charles Mahaux, photographe. Christiane Goor, journaliste. Un couple, deux expressions complémentaires, ils fixent l'instant et le racontent. Leur passion, ils la mettent au service du voyage, de la rencontre avec l'autre.

INFOS PRATIQUES

Situation : capitale régionale de la Picardie, Amiens est accessible en 2h30 par l'autoroute de Paris et sa bretelle A29.

Renseignements : auprès de l'Office du Tourisme d'Amiens www.amiens.com/tourisme .

Activités : Les hortillonnages attirent de nombreux visiteurs et ceux qui se laissent guider par un batelier deviennent ainsi des mécènes dont la contribution va permettre de sauvegarder le site. Une Association pour la protection des hortillonnages a été créée en 1975. Elle organise des visites guidées et commentées le long des canaux du 1er avril au 31 octobre et distribue à cette occasion une petite brochure explicative.

Se loger : rien de tel que la formule Séjour Détente proposée par l'Office du tourisme. Il s'agit d'un forfait valable tous les week-end pendant l'année et tous les jours en juillet et en août. Il permet de séjourner dans des hôtels sélectionnés pour 1 nuit en chambre double pour 2 personnes, petits déjeuners et City Pass inclus à partir de 99€.

Produits du terroir : Les légumes bien sûr donnent une saveur particulière à la cuisine picarde. À goûter : la fameuse ficelle picarde, la flamiche aux poireaux, le gâteau battu, mais surtout les macarons d'Amiens et les tuiles au chocolat.

MINI Cooper, Cooper D et Cooper S
Évolution et modernisation

Par Eric Heidebroek

En 1994 BMW prend les commandes d'Austin Rover avec, dans son escarcelle, les marques Land Rover, MINI, MG, Austin et Morris. C'est à la fin des années 90 que les ingénieurs de BMW basés à Gaydon étudient non seulement un tout nouveau Range Rover mais surtout une toute nouvelle citadine qui doit reprendre le concept génial d'Isigonis, le père de la fameuse MINI. En 2000, BMW se sépare de Land Rover (vendu à Ford) et de MG (vendu à des Anglais qui cèderont au Chinois Nanjing). BMW ne lâche pas MINI, ses designers peaufinent la nouvelle MINI, les communiqués se succèdent, les croquis les plus divers sont publiés et en 2001, BMW lance une MINI actualisée. Les premières critiques ne l'épargnent pas, trop chère, imparfaite, « *tape-cul* », spartiate, etc. BMW a vraiment du mal à lancer cette première version qui mettra près de deux ans à percer. Mais c'est sans compter sur le talent des équipes de communication qui vont saisir les critiques positives de quelques magazines et se lancer dans la personnalisation intensive de ce modèle à la bouille sympathique. Selon l'édition 60 de décembre 2001 du magazine *Auto Loisirs* : « *Contemporaine jusqu'au bout des goujons de roues, la MINI s'impose comme une définition* 'du rouler différent'. *Certains la jugent chère, nous disons qu'elle est dans les prix* ». Dans le numéro 63 du 5 juillet 2002 du même magazine, Christine Beckers était enthousiasmée par le comportement ludique de la Cooper S qui se conduisait , selon elle, comme un kart.

Des sensations que l'on retrouve dans cette 4e génération de MINI. BMW comptant la MINI de 1959, celle de 2001, celle de 2006 et l'actuelle. Les MINI font un carton. Au départ elles sont vendues dans les show room BMW. Aujourd'hui elles disposent de leur propre infrastructure. Les programmes de personnalisations sont tels qu'il n'y a pas deux MINI pareilles. La clientèle de base est ultra-fidèle, nombreux sont ceux qui en sont à leur quatrième voire cinquième ou sixième MINI. Avec la nouvellle génération, les amateurs sont terriblement attirés car elle conserve les traits caractéristiques du modèle. Pourtant elle a forci, mieux encore, ses trains roulants ont été considérablement modifiés pour conserver le touché de route extraordinairement MINI, mais y ajouter un guidage plus précis et des suspensions moins « *noyaux de pêches* » en plus de recevoir les aides à la conduite les plus *up-to-date*. Si nous ne parlons pas des système d'infos divertissements présents à bord de la MINI, c'est que nous considérons qu'il est plus important de conduire que de se laisser distraire par des gadgets inutiles, n'en déplaisent aux gens du marketing.

Cette nouvelle MINI dispose de tout nouveaux moteurs. Les mécaniques essence et Diesel sont conçues autour de blocs moteurs à 3 cylindres cubant chacun 500cc, soit 1500cc dopés par un turbo. Le moteur Diesel de la Cooper D est fort de 116 ch à 4.000 t/m et 270 Nm à 1.750 t/m (3,1l/100). Celui de Cooper à essence est aussi un 1500cc mais il offre 136 ch à 4.500 t/m (3,8l/100) et 220 Nm dès 1.250 t/m (!). La Cooper S passe à 2.0 l donc à 4 cylindres et développe 192 ch pour 280 Nm entre 4.700 et 6.000 t/m (4,4l/100). À noter l'arrivée des MINI One de 102 ch (4,6l/100) et la One D de 95 ch (3,4l/100).

Sur la route...

Si le touché de route séduit tout de suite, si l'atmosphère est bien MINI, si le confort a évolué tout en gardant les préceptes MINI, si la qualité des matériaux est redevenue premium, on regrettera que le moteur Diesel soit si peu agréable et amorphe. Sa plage d'utilisation hyper agréable se situe entre 1.750 et 3.000 t/m. Au delà, en cas de forte accélération, il n'y a plus rien sauf un affreux bruit de crécelle ! En revanche, le moteur à essence est d'un tout autre registre, lui, il chante et offre une sacrée vigueur.

Pas autant, certes, que le 2.0 l de la Cooper S qui, lui, prouve que le train avant ne tient plus toute la route. C'est fantastique. Précision, accélération, freinage et tenue de route placent les Cooper et Cooper S en tête des petites furieuses, juste derrière une certaine Fiesta RS... Côté regrets, précisons la petite taille des infos du tableau de bord et le compte-tours rikiki relégué à gauche du compteur.

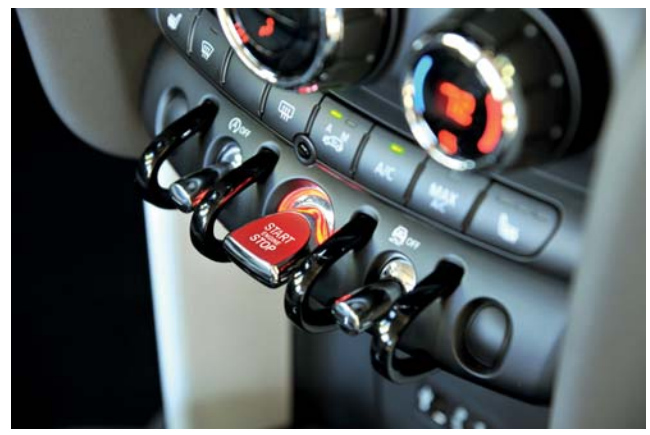

PERSONNAGE HISTORIQUE

Taizong, de la dynastie Tang, l'empereur le plus vénéré en Chine

Li Shimin (599-649), le second empereur de la dynastie Tang, connu sous le nom de l'empereur Taizong, a été vénéré pendant plus d'un millénaire par les Chinois, les Japonais ainsi que dans les pays limitrophes.

Par David Wu

Au cours des 23 années de règne de Taizong, la Chine a atteint son apogée dans les domaines de la politique, l'économie et la culture : cette période pacifique et prospère est considérée comme l'âge d'or de l'histoire chinoise. L'empereur a laissé le souvenir d'un dirigeant faisant preuve de grande empathie vis-à-vis de son peuple, un leader fort sachant prendre des décisions, capable de répondre positivement aux conseils et aux idées audacieuses exprimés librement, provenant de ses conseillers. Initialement confucéen, il a contribué à diffuser largement le bouddhisme en Chine.

Une année, un nuage de petits criquets se répandit dans les régions, y compris dans la capitale Chang'an. Dans le jardin impérial, l'empereur aperçut quelques criquets. Il en attrapa quelques-uns et leur déclara : *« Vous êtes en train de dévorer les récoltes qui font vivre mon peuple. J'aimerais mieux que vous mangiez mon estomac plutôt que les cultures de mon peuple »*. Malgré la protestation des fonctionnaires, il avala les sauterelles et pria pour que sa volonté supporte les souffrances de son peuple. Dans les régions en proie à la sécheresse et à la famine, de nombreuses familles étaient contraintes de vendre leurs enfants pour se nourrir. L'empereur ordonna de racheter tous les enfants avec les réserves impériales. Il proclama ensuite : *« Que les fléaux tombent seulement sur moi en échange de bonnes récoltes et d'une vie paisible pour mon peuple »*. Peu de temps après, tout le monde fut rempli de joie quand la pluie mit fin à la sécheresse.

Un jour, certains ministres proposèrent la mise en place de lois sévères pour enrayer les vols. L'empereur déclara : *« Voler sans honte a plus à voir avec le fardeau dû aux lourdes taxes, à la servitude obligatoire, à la corruption du gouvernement et aux mauvaises conditions de vie. Si nous réduisons notre budget, les taxes, et si nous sélectionnons des fonctionnaires justes et améliorons les conditions de vie de la population, alors qui souhaitera être un voleur ? »* Quelques années plus tard, la dynastie Tang est entrée dans une ère de paix et de prospérité. On raconte que les personnes marchant dans les rues ne ramassaient pas les biens perdus par d'autres. La nuit, les personnes ne verrouillaient pas leur porte et l'on pouvait voyager en toute sécurité.

L'empereur dit aux fonctionnaires : *« La véritable menace pour l'empire, vient de l'intérieur, et donc de la gouvernance d'un souverain. Un empereur devrait pouvoir chaque jour représenter ses propres comportements. Si l'empereur fait preuve d'extravagance, les taxes devront augmenter et le peuple souffrira en conséquence. Finalement, l'empereur peut ne pas être en mesure de maintenir sa position. C'est pourquoi je ne vais pas tenir compte de mes désirs ». « Beaucoup de personnes croient que le pouvoir d'un empereur est sans limite, car il est au-dessus de tous, mais je ne le crois pas. Je crains le ciel et le jugement de Dieu. Je crains aussi d'en arriver à violer l'accord du ciel et les attentes de mon peuple ». « Mon conseiller m'a fait savoir que les gens sont comme les eaux et l'empereur comme un bateau. Le bateau peut flotter avec aisance ou être avalé selon le bonheur du peuple. »*

Les principes de gouvernance de l'empereur Taizong peuvent être résumés comme suit :

Un empereur doit :

▶ Tenir compte de son peuple

▶ Mettre en œuvre des lois simples et légères et promouvoir la culture de la vertu

▶ Ne pas recourir à des dépenses luxueuses pour le gouvernement ou l'empereur

▶ Employer les taxes à bon escient, encourager la croissance et développer l'économie

▶ Nommer des fonctionnaires justes et bien disciplinés

▶ Répondre positivement aux conseils et critiques, et toujours regarder à l'intérieur de soi.

YEUAN FANG

Taizong, de la dynastie Tang, l'empereur le plus vénéré en Chine.

Sous son règne, la Chine a affirmé avec fermeté son leadership en Extrême-Orient dans tous les domaines, y compris la culture, l'éducation, l'économie, l'agriculture, l'artisanat, le commerce, les transports, etc., surpassant ainsi toutes les périodes passées. La prospérité de la poésie, de la prose Tang et la renaissance des légendes ont également propulsé la littérature chinoise à son sommet. En conséquence, « *Tang* » est devenu synonyme du nom Chine et les Chinois ont également été appelés « *le peuple Tang* » par les pays voisins.

Les historiens traditionnels chinois décrivent le règne vertueux de Li Shimin, comme une lune brillante, sous-entendant qu'il a éclairé la nuit tout au long de l'histoire chinoise.

CARACTÈRE CHINOIS

Poésie : Shī (詩)

Par Cindy Chan

Le caractère chinois (shī) représente la poésie ou un poème, un vers, un hymne ou une ode.

詩 est un composé phono-sémantique, un type de caractère chinois consistant en une composante sonore et une composante sémantique.

Dans le caractère 詩, sur la gauche 言 (yán) suggère le sens alors que sur la droite 寺 (sì) fournit le son.

寺 est le caractère désignant un temple, un monastère, un tribunal ou un bureau alors que 言 est le radical ou caractère se référant aux mots ou à la parole, et qui signifie aussi « *dire* ». C'est un idéogramme qui représente l'idée de s'exprimer par l'intermédiaire de l'image d'une langue sortant de la bouche.

Ensemble, les deux composants peuvent être compris comme symbolisant la poésie en tant que forme particulièrement réfléchie de langage ou d'expression.

Parmi les exemples de termes utilisant le caractère 詩 nous trouvons 詩人 (shī rén), un poète, 古詩 (gǔ shī), ancienne poésie chinoise, 詩歌 (shī gē), odes et chants, alors que 歌 (gē) désigne un chant, 詩句 (shī jù), un vers, que 句 (jù) désigne une phrase et 詩韻 (shī yùn), le rythme d'un poème.

詩思 (shī sī) se réfère à la pensée poétique, aux idées ou à l'imagination, alors que 詩情 (shī qíng) se réfère au sentiment poétique ou au sentiment.

唱詩班 (chàng shī bān) est un chœur, ou littéralement une classe (班, bān) qui chante (唱, chàng) de la poésie (詩, shī).

詩以言志 (shī yǐ yán zhì) transmet le concept d'exprimer ses idées, sentiments ou aspirations à travers la poésie.

如詩如畫 (rú shī rú huà), littéralement « comme si [c'était] de la poésie, comme si [c'était une] peinture », décrit une chose à la fois poétique et visuellement plaisante à la façon d'une image.

唐詩三百首 (tang shī sān bǎi shǒu) se réfère aux 300 poèmes Tang, une compilation de près de 300 des meilleurs poèmes des plus éminents poètes de la dynastie Tang (618-907), considérée comme l'âge d'or de la poésie chinoise.

On doit la compilation à Sun Zhu (孫誅), aux alentours de 1763, sous la dynastie Qing (1644-1911). Sun a sélectionné les poèmes en se basant sur leur popularité et leur capacité à aider les gens à cultiver leur cœur ou améliorer leur caractère.

La collection demeure encore aujourd'hui un classique populaire largement étudié. Il existe un dicton populaire selon lequel quiconque ne sait pas écrire de poésie sera capable de le faire s'il peut mémoriser les 300 poèmes Tang.

LE PRÉSIDENT 11e Arr.

Spécialité Canard Laqué en 3 étapes
Le plus beau restaurant chinois de France
01 47 00 17 18 120-124 rue du fbg-du-Temple Ⓜ Belleville (Place)
t.l.j 12h-14h30 & 19h-22h30 - Parking gratuit 3h - À la carte de 15 à 25 €- Menu Midi à partir de 8.50 €

www.pho13.com 11e & 13e Arr.
PHO 13 PARIS
GASTRONOMIE VIETNAMIENNE
La meilleure soupe vietnamienne PHO
2 ADRESSES 11 rue Louis Bonnet 01 43 38 18 30 135 av. de Choisy 01 45 86 59 15

LE MANDARIN DE CHOISY 13e Arr.

Gastronomie chinoise et thaïlandaise
Dim sum fait maison, canard pékinois -135 places
135 rue de Tolbiac (angle 129 av. de Choisy) 75013 Paris - Ligne 7 métro Tolbiac
Tél: 01 45 86 24 64 / 01 44 23 94 63 - Tous les jours : 12h-15h & 19h-01h

EPOCH TIMES

Édité par
Epoch Times France
83 rue du Château des Rentiers
75013 Paris - 01 45 86 41 95

Directrice de la publication
Isabelle Meyer
Directeur de la rédaction
Rémi Bleibtreu
Rédactrice en chef
Véronique Raabon
Direction artistique, maquette
Siaoyong Sou, Céline Guittière

Impression
Roto Centre Orléanais
348 rue Marcel Paul 45770 Saran

Dépôt légal : à parution.
ISSN : 2261-2882.

Publicité : 06 77 93 23 22
pub@epochtimes.fr

Courrier des lecteurs :
courrierdeslecteurs@epochtimes.fr

www.epochtimes.fr
Epoch Times Francophone
@EpochTimesFR

ABONNEMENT
abonnement@epochtimes.fr
01 45 86 41 95

3 mois : 25 €
6 mois : 39 €
12 mois : 59 €
Abonnement de soutien : 90 €

Six astuces pour une eau potable plus saine

L'eau est à l'origine de la vie. Elle peut augmenter votre énergie, améliorer votre teint et garder votre regard clair. L'eau transporte aussi les nutriments dans chaque cellule de l'organisme, aide les reins à nettoyer le corps des toxines, améliore la circulation sanguine et lubrifie les articulations.

Par NTD Television

Pendant des siècles, la médecine chinoise a préconisé de boire une eau de qualité pour une santé optimale. Il existe plusieurs méthodes permettant de s'en procurer.

1. Faire couler l'eau de votre robinet avant de la boire

Après avoir séjourné dans la tuyauterie toute la nuit, l'eau du robinet peut contenir une quantité importante de bactéries. Toujours la laisser couler pendant quelques minutes avant de la boire. Elle sera beaucoup plus saine. L'eau courante des cinq premières minutes peut être collectée pour le lavage ou pour l'arrosage des plantes.

2. Garder l'eau en bouteille au frais

Les bouteilles en plastique contiennent des composants qui améliorent la flexibilité et la durabilité de la matière plastique. Si l'eau en bouteille est stockée pendant trop longtemps, une petite quantité de ces composants se mélangera à l'eau. Lorsqu'elle est consommée, l'odeur du plastique peut facilement apparaître. L'eau en bouteille doit être stockée dans un endroit frais et protégée de la lumière du soleil.

3. Faire bouillir l'eau légèrement

L'eau maintenue bouillante pendant une longue période ou que l'on fait bouillir plusieurs fois peut présenter un risque.

L'eau du robinet contient des matières organiques et inorganiques. Quand elle est bouillie pendant une longue période, cela augmente la concentration de la matière. Par exemple, le niveau de plomb dans l'eau du robinet atteint des limites de sécurité. Cependant, le plomb ne s'évapore pas, donc plus l'eau est bouillie, plus le plomb sera concentré.

Le chlore est habituellement utilisé pour stériliser l'eau du robinet. Quand une petite quantité d'un polluant présent dans l'eau est mélangée avec du chlore, une variante carcinogène de type A peut se former. Plus l'eau est bouillie, plus les éléments carcinogènes sont créés.

Le meilleur moyen consiste à retirer l'eau du feu dès qu'elle commence à bouillir. Vider l'eau préalablement bouillie et utiliser de l'eau claire pour chaque ébullition. La plupart des bactéries et des virus est tuée lorsque l'eau commence à bouillir et ne peut survivre à des températures supérieures à 100 °C.

4. Boire rapidement l'eau bouillie

Quand l'eau bouillante est laissée pendant une longue période, les composés d'azote qu'elle contient seront décomposés en nitrites, aussi connus pour être cancérigènes.

Par conséquent, il est fortement recommandé de consommer l'eau bouillie le jour même et pendant qu'elle est encore chaude.

5. Tester le goût de votre eau minérale

Beaucoup de gens croient que l'eau minérale est la meilleure des eaux à boire. En fait, toutes les eaux minérales ne sont pas bonnes à boire. Par exemple, si la teneur en fluor de l'eau d'une source d'eau minérale est très élevée, cela peut provoquer des problèmes à long terme comme l'ostéofluorose (changements squelettiques causés par un apport trop important en fluor) et de la fluorose dentaire (marbrures de l'émail dentaire).

La teneur en minéraux de l'eau minérale naturelle est parfois critique. Si le contenu est bon, l'eau aura un goût rafraîchissant. Il faut éviter les eaux minérales qui ont un goût métallique ou terreux.

6. Ne pas boire que de l'eau purifiée

Alors que les filtres à eau absorbent les bactéries et les virus qui peuvent exister dans l'eau, le charbon actif utilisé dans la plupart des purificateurs d'eau peut également supprimer les minéraux bénéfiques de l'eau, tels que le calcium, le potassium et le magnésium.

Étant donné que ces minéraux sont bénéfiques pour la santé humaine, il est déconseillé de boire uniquement de l'eau purifiée.

JOHAVEL/PHOTOS.COM

Le matin, laissez l'eau de votre robinet couler pendant un moment avant de la boire.

Prendre soin de ses yeux

Une nuit blanche, un film vraiment triste ou un drame amoureux, peu importe la raison, chacune de nous peut se réveiller certains matins avec les yeux gonflés.

Par Epoch Times

Personne ne veut paraître avec des yeux gonflés. Voici trois moyens naturels pour réduire les oedèmes inesthétiques autour des yeux, ce qui vous permettra de vous sentir en forme pour le reste de la journée.

La caféine

Boire du thé vert, du café noir ou une autre boisson contenant de la caféine, de préférence sans lait. Diurétique, la caféine contribue à réduire la rétention d'eau en favorisant le rétrécissement des vaisseaux sanguins, ce qui aide à drainer les fluides de votre corps, notamment autour des yeux.

Les feuilles de thé vert

S'il vous arrive de boire du thé vert, alors vous êtes prête pour cette prochaine étape. Les feuilles de thé vert, qu'elles soient en vrac ou en sachet fonctionnent très bien.

Recueillir les feuilles humides et trouver un endroit tranquille pour s'allonger. Placer le thé sur les yeux gonflés et couvrir avec une petite serviette imprégnée d'eau tiède. Reposez-vous pendant environ cinq minutes.

Puis enlever les feuilles de thé, essuyer, nettoyer votre peau et appliquer votre crème hydratante habituelle.

Les feuilles de thé vert aideront à réduire l'oedème en limitant la dilatation des vaisseaux sanguins sous vos yeux.

Les cuillères chinoises

Si vous ne possédez pas encore une cuillère chinoise, ce pourrait être l'occasion d'en faire l'acquisition. Elles sont peu coûteuses et même si une cuillère normale peut aussi faire l'affaire, la cuillère chinoise a la forme idéale pour contrer l'oedème.

Prendre votre cuillère et la mettre dans un petit bol avec quelques glaçons, la laisser refroidir pendant environ cinq minutes ou la placer au congélateur.

Puis retirer la cuillère et placer la face creuse sur l'œil, en laissant l'air frais circuler dans le creux de la cuillère autour de votre œil. Cela a un effet rafraîchissant puissant qui aide à réduire les poches.

KASIAM/PHOTOS.COM

Vous vous sentirez fraîche et prête à affronter le monde.

> Les feuilles de thé vert aideront à réduire l'oedème.

Laisser la cuillère sur votre œil pendant une à deux minutes. Recommencer sur l'autre œil ou, pour gagner du temps, faire les deux yeux en même temps.

Massages à la cuillère

Utiliser la pointe de la cuillère en faisant des mouvements lents pour masser le long de l'arcade sourcilière en partant entre les sourcils et en suivant la ligne des sourcils vers les tempes.

Répéter ce geste 20 à 50 fois, vous pouvez aussi masser les deux côtés en même temps si vous le souhaitez.

Procéder de la même manière pour le dessous des yeux. À l'aide du bord de la cuillère, masser doucement en partant du nez jusqu'au coin de l'œil, en suivant la courbure naturelle de cette région délicate qui se trouve sous les yeux.

Ce mouvement devrait être doux pour ne pas endommager votre peau, mais assez ferme pour évacuer l'accumulation du liquide sous l'œil. Pour chaque œil, répéter 20 fois.

Maintenant, placer le dos de la cuillère sur vos yeux. Vous détendre pendant environ deux minutes, ou jusqu'à ce que la cuillère ne soit plus froide.

Suite à cela, vos yeux devraient dégonfler et être plus brillants. Vous vous sentirez fraîche et prête à affronter le monde.

A VITRY
DEVENEZ PROPRIETAIRE

GROUPE PIERREVAL

OFFRES SPECIALES

+

AVANTAGES EXCEPTIONNELS

[1] - TVA réduite à 7% sous réserve que les conditions de l'article 276 sexies 11° du code Général des Impôts soient remplies - résidence principale et plafonds de ressources de l'acquéreur. [2] - Prêt à Taux Zéro en cas d'accession à la propriété (soumis à conditions)

Du studio au 4 pièces, 7 Rue Verte - 94400 Vitry-sur-Seine

Venez nous rencontrer :

Les jeudis, vendredis, dimanches et lundis de 14h00 à 19h00,
et les samedis de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Label BBC

Sur rendez-vous

Tél. : 06.77.93.23.22

pub@epochtimes.fr

Prêt 0% [2]

TVA 7% [1]

"Les Terrasses d'Anaïs"

Sur rendez-vous

Tél. : 06.77.93.23.22

pub@epochtimes.fr

RT 2012
RÉGLEMENTATION THERMIQUE 2012

Devenez propriétaire à Choisy-le-Roi

Profitez de nos offres financières

Cumulez de nombreux avantages

- **18 % REDUCTION D'IMPOTS** (1) investissement Duflot
- **PRET TAUX 0% +** (2)
- **TVA REDUITE** (3) **5,5 %**
- **FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS** (4)

(1) Avantage fiscal pour les investissements réalisés en 2014 dans le cadre de la loi Duflot en réduction d'impôt de 18% du prix de revient d'un logement sur une période minimale de 9 ans.
(2) Prêt à taux zéro + en cas d'accession à la propriété (soumis à conditions). (3) TVA réduite 5,5 % sous réserve que les conditions de l'article 276 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies - résidence principale et plafonds de ressources de l'acquéreur. (4) Frais de notaire offerts jusqu'au 30 mars 2014.